

Accueil de Loisirs Associé aux Ecoles

De Boisseron (34)

Projet Pédagogique 2010 /2011

SOMMAIRE

1- Présentation de la structure	2
A- Gestionnaire de l'Accueil de Loisirs..	2
B- Les locaux.....	2
C- Les horaires.....	2
2- Les objectifs.....	3
3- Fonctionnement de la structure.....	4
A- Effectif des mineurs accueillis.....	9
B- L'équipe d'animation.....	9
C- Le matin de 7h30 à 8h35.....	10
D- Le midi de 11h45 à 13h35.....	10
E- Le soir de 16h45 à 18h30.....	12
4- Rôle de chacun.....	12
A- La directrice.....	12
B- Les animateurs.....	13
5- Relations éducatives	
A- Avec les parents.....	13
B- Avec l'école.....	13
C- Avec la commune.....	13
D- Avec le tissu associatif local.....	14
E- Avec les enfants.....	14

1 - PRESENTATION DE LA STRUCTURE

L'ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole) est une structure permanente de loisirs quotidiens de l'enfant associé à une école. Ses rôles, sociaux et éducatifs sont complémentaires de ceux du milieu familial et scolaire. Il répond à un besoin de garde des enfants durant les temps libres des journées scolaires ; il contribue à l'aménagement du rythme de vie de l'enfant.

C'est un lieu éducatif où activités individuelles et collectives contribuent à la formation de la personne et du citoyen.

A- Gestionnaire de l'Accueil de Loisirs

L'Accueil de Loisirs est géré par la Mairie de Boisseron. La structure accueille les enfants scolarisés en maternelle et en primaire (âgés de 3 à 12 ans) .

B - Les locaux

Les locaux de l'ALAE sont situés dans la salle des PICHOUINES à l'ESPACE MISTRAL pour les temps du matin et du soir. Pour le midi, nous disposons du réfectoire ainsi que la cour de l'école et son préau.

C -Les horaires

Les horaires sont les suivants :

Le matin : de 7h30 à 8h35

Le midi : de 11h45 à 13h35

Le soir : de 16h45 à 18h30

Les inscriptions se font à la semaine : le lundi matin, les parents où les enfants remettent à l'équipe leur fiche d'inscription avec les présences pour au minimum la semaine. Les inscriptions peuvent se faire également au mois ou à l'année.

2- OBJECTIFS

• Permettre aux enfants de s'insérer dans la vie du village :

→ partenariat avec l'école, l'association de parents d'élèves
→ participation aux manifestations locales
→ partenariat avec la Résidence de Retraite « Le Logis de Hauteroche »

• Permettre aux enfants de s'impliquer dans la vie de l'ALAE

→ pour cela la communication et le dialogue seront des piliers de la vie collective. C'est pourquoi différents temps de discussions seront aménagés pour favoriser cet échange (réunion de concertation avec les enfants).

→ mise en place d'outils de concertation
→ mise à disposition du matériel en libre accès pour les enfants

• Favoriser la coéducation et la solidarité

→ notion de coopération (par le jeu, des activités manuelles collectives)

→ proposer des activités sur certains temps pour que les enfants de tous âges soient ensemble

→ mise en place de projet en partenariat avec des associations caritatives (Téléthon....)

• Valoriser les actions réalisées par les enfants

→ affichage, exposition, spectacle

3 – FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

La structure fonctionnant en période scolaire, il est impératif de penser que certains enfants ont une très longue journée (accueil du matin, école, cantine, école, accueil du soir). L'accueil périscolaire doit donc répondre à des besoins :

- spécifiques pour chaque enfant
- différents et complémentaires de l'école

Assurer la sécurité physique et affective de l'enfant

Etre garant de la sécurité physique, affective et morale des enfants c'est :

- Etre un repère pour l'enfant,
- être attentif, à l'écoute,
- participer à son épanouissement.

Respecter le rythme de l'enfant

Certains enfants passent plus de 10 h par jour hors de la cellule familiale, nous sommes donc aussi impliqués dans l'éducation et la construction de l'enfant. C'est pourquoi il est important de respecter le rythme de vie de chaque enfant.

Développer l'autonomie de l'enfant

Nous visons à responsabiliser l'enfant dans sa vie à l'ALAE et avec les autres afin qu'il se construise son identité propre.

Il faut l'encourager à faire part de ses opinions librement et à devenir autonome dans sa façon de penser et d'agir.

Concernant le temps de restauration, l'adulte doit accompagner l'enfant.

Pour les enfants âgés de 3 à 6 ans, l'adulte accompagne l'enfant à « savoir faire seul ».

L'adulte encourage l'enfant à se servir, à manger et à débarrasser seul : gestes essentiels à acquérir en vue de son entrée en école élémentaire.

Promouvoir la vie en collectivité

Nous amènerons les enfants à apprendre à vivre en collectivité, c'est-à-dire à respecter la personnalité de chacun, l'environnement et le matériel. La vie en collectivité demande une participation de chacun durant chaque temps d'accueil.

Faire participer les enfants et leurs familles

L'enfant doit pouvoir s'approprier l'espace comme un lieu de jeu et de création où il peut s'exprimer librement et volontairement. Nous voulons aussi faire participer les enfants aux décisions de l'ALAE, réalisations, évaluations des projets et au fonctionnement. Ils participent ainsi à l'organisation de la vie de l'ALAE.

Les familles doivent aussi intervenir à la vie de l'ALAE. C'est pourquoi l'accueil des familles est important. Il favorise les échanges.

Nous avons le devoir d'être à l'écoute des familles et de leurs besoins pour permettre un meilleur accueil de leurs enfants. Cela se traduit au quotidien par leur implication dans la réalisation de projets au plus près de leurs attentes.

Ainsi un Conseil d'ALAE sera mis en place pour permettre de créer une relation d'échange et de partenariat avec les familles, sous la forme de rencontre trimestrielle.

Assurer le lien entre l'école et l'ALAE

En lien avec les équipes enseignante et la commune, l'ALAE est porteur de projets concertés.

La mise en place d'actions doit conduire à une relation durable école-loisirs.

Rôle et fonction du directeur

➤ Pédagogique

- Elaborer un projet pédagogique
- Organiser et réguler l'équipe d'animation
- Mettre en place des réunions de programmations et de bilans d'activités

➤ Fonction sanitaire

- Etre garant de la sécurité physique, affective et morale des enfants
- Veiller à la qualité de l'alimentation
- S'assurer que le personnel travaille dans de bonnes conditions sanitaires

➤ Administration, Gestion, Responsabilité,

- Gestion du matériel et des locaux
- Gestion du budget pédagogique
- Prendre note des réglementations en vigueur et veiller à leurs applications
- Etre le garant pédagogique et le garant de la sécurité des activités proposées par les animateurs.

➤ Le Relationnel, la Médiation

- Le personnel éducatif
 - ✓ Transmission du projet pédagogique.
 - ✓ Animation et régulation de la mise en place des projets d'animations.
 - ✓ Aide technique et pédagogique aux animateurs.
 - ✓ S'assurer que les relations soient cordiales et respectueuses.
- L'Organisateur
 - ✓ Etre en cohérence avec le projet éducatif.
 - ✓ Transmettre les informations.

- ✓ Faire le bilan du travail fourni.
- ✓ Proposer des suites à donner.

- **Les enfants**

- ✓ Connaissance du groupe
- ✓ Connaissance des attentes et des besoins des enfants selon leurs âges.
- ✓ Référent, régulateur
- ✓ Ecoute, dialogue, observation.
- ✓ Permettre aux enfants de participer aux décisions.

- **Les Parents**

- ✓ Communiquer le projet pédagogique, le projet d'activité et le règlement intérieur.
- ✓ Promouvoir l' ALAE.
- ✓ Intégrer les parents à la vie du centre.
- ✓ Prendre en compte leurs attentes et leurs besoins.

➤ **Accueil**

- ✓ Moment privilégié de rencontre avec les parents pour échanger sur la vie de l'enfant (son rythme, son état de santé, ticket de cantine, carte d'accueil...)
- ✓ Moment d'information de la vie du centre
- ✓ Moment permettant de faire un lien entre la famille, l'école et l'enfant permettant de le rassurer et le mettre en confiance pour la journée.

A -Effectif des mineurs accueillis

L'effectif des mineurs accueillis agréés par la Direction Départementale Jeunesse et Sport sur notre structure est de 114 enfants répartis comme suit :

Enfants moins de 6 ans	:	30
Enfants de 6 à 11 ans	:	84

B – L'équipe d'animation

Elle est composée de 9 personnes :

- **1 responsable titulaire du BAFA et BAFD en cours :**
Muryel ESCAMILLA
- **1 animatrice BAFA en cours :**
Marie-Hélène SOLER
- **4 animatrices titulaires du CAP Petite Enfance :**
Joëlle QUETANT
Marie-Pierre JEAN
Sophie CHABAUD
Chantal VIDAL
- **1 animatrice qui a démarré sa formation BAFA en février 2010 :**
Christelle PAGLIAI
- **2 employées sans qualification :**
Céline FROMENT
Chantal POURTIE

L'encadrement des enfants est prévu comme suit :

- **1 animatrice pour 10 enfants de moins de 6 ans**
- **1 animatrice pour 14 enfants de plus de 6 ans.**

C – Le matin

7 h 30 à 8 h 35 : plusieurs espaces seront aménagés

- coin activités manuelles (perles, scoubidous, pâte à modeler...)
- coin jeux de société
- coin bibliothèque
- coin jeux (kapla ...)
- coin dessins (coloriages, dessins...)
- jeux extérieurs

D – Le midi

	ENFANTS DE 3 A 5 ANS		ENFANTS DE 6 A 11 ANS
11 h 45	Repas	11h 45	Rassemblement des enfants. Appel par classe et propositions d'activités.
12 h 45	Fin du repas. Mise en place de différents espaces (vélo, jeux et jouets coloriage...)	12 h 30	Repas
		13 h 15	Fin du repas Propositions d'activités.
13 h 35	Relais des enseignants	13 h 35	Relais des enseignants

Les animateurs mangeront vers 11 h 15, cela pour être plus disponibles avec les enfants lors du repas.

- **il est garant du bon déroulement du repas aux tables dont il est responsable,**
- **c'est un exemple pour les enfants,**
- **c'est un moment privilégié pour communiquer,**
- **l'animateur aide les petits,**
- **le repas se déroule au rythme des enfants,**
- **l'animateur sollicite l'enfant pour débarrasser.**

Durant ce moment où l'enfant récupère de toute sa dépense d'énergie matinale, il est important qu'il recueille toute notre attention. C'est souvent durant ce moment privilégié qu'il décide de s'exprimer, de se confier, de nous faire partager un moment de sa vie. Il devient donc indispensable que cet échange ait lieu dans une atmosphère conviviale.

- **Chaque enfant doit manger à son rythme. C'est aussi durant le repas qu'il connaît un apprentissage et une découverte de son assiette.**
- **L'autonomie passant aussi par l'échec, il n'est pas catastrophique de voir un enfant casser son verre en essayant de débarrasser ou de tâcher ses vêtements en voulant manger seul.**
- **Le rôle de l'animateur est donc de l'accompagner pendant le repas en se rendant disponible pour tous les besoins nécessaires au bon déroulement de ce temps d'accueil.**

E – Le soir

16 h 45 à 18 h 30 : un goûter sera proposé aux enfants dès leur arrivée dans les locaux si nécessaire.

Si les parents le souhaitent, une étude est mise en place pour les enfants du primaire ayant des devoirs à faire à partir de 17 h 15. Celle-ci sera encadrée de la façon suivante :

17 h 15 – 17 h 45 : CP /CE1

Etude avec Marie-Hélène SOLER

17 h 45 -18 h 30 : CE2/CM1/CM2

Etude avec Muryel ESCAMILLA

Pour les autres enfants, l'équipe encadrant essaiera, par des propositions d'activités de produire un intérêt suffisamment fort, de susciter l'envie pour que des projets puissent être élaborés par les enfants. Nous devons trouver des activités originales pour maintenir la motivation de l'enfant.

4 – ROLE DE CHACUN

A - La directrice : (salariée de la commune)

- Elle est responsable aux yeux de la loi (déclaration auprès du Ministère de la Jeunesse et des sports)
- Elle travaille en relation étroite avec les élus sur la mise en place du fonctionnement de l'ALAE et se réfère à eux en cas de besoin
- Elle est responsable et gestionnaire du point de vue pédagogique et administratif
- Elle gère et réaffecte le personnel en fonction des besoins
- Elle travaille en équipe
- Elle intervient en cas de conflit
- Elle assure les relations avec les partenaires
- Elle assure la formation continue des animateurs

- Elle organise la recherche de nouvelles formes d'organisation et d'activité

B – Les animateurs : (salariés de la commune)

- Ils sont proposant d'activités éducatives
- Ils sont garants de la sécurité des enfants dans les ateliers qu'ils proposent et en dehors
- Ils sont attentifs et à l'écoute des enfants
- Ils font preuve d'autorité si cela est nécessaire
- Ils travaillent en équipe
- Ils doivent avoir, ensemble, une réponse cohérente et concertée aux enfants

5 – LES RELATIONS EDUCATIVES

A – Avec les parents

Les parents nous confient leurs enfants. Ils doivent donc avoir toute confiance en l'équipe et en ses compétences. Le temps d'accueil est un moment privilégié pour dialoguer avec eux.

B – Avec l'école

L'ALAE devra s'inscrire dans la continuité et dans la complémentarité du projet de l'école. En fonction de l'avancement du projet de l'école, l'ALAE devra s'adapter et trouver un place en complémentarité de l'école.

C – Avec la commune

En fonction des manifestations organisées par la commune, nous mettrons en place des activités en rapport et envisagerons la participation à la manifestation (communication, proposition d'ateliers...).

D – Avec le tissu associatif local

L'association de parents d'élèves « RE-CREATION » sera l'association privilégiée, afin d'améliorer la continuité éducative. Concernant les autres associations, les partenariats proposés seront étudiés en fonction de la disponibilité et de la pertinence du projet.

E – Avec les enfants

Il est important de mettre en place une relation de qualité et d'écoute envers chaque enfant et ce sur tous les moments d'accueil. Cette relation se devra être respectueuse, attentive et préventive.

Des règles de vie seront mises en place et définies avec les enfants. Ces règles sont évolutives et seront rediscuter en cas de problème. Elles seront affichées de manière à ce que chaque enfant puisse s'y référer.

CONCLUSION

Ce projet laisse libre court à l'imagination quant à sa mise en place et certaines évolutions sont possibles.

Nous mettrons en place des projets d'animation, ce sont des activités à long terme conduites au long de l'année. Ils seront découpés par trimestre, se développeront autour d'un thème central. Nous valoriserons ainsi le travail de l'enfant et permettra de créer un lien entre les parents, les accueils et les enfants. Nous établirons une fiche trimestrielle des projets qui seront remises aux parents pour les tenir au courant de nos activités.